

MULTI - ACCUEIL LA BALANCELLE

LE PROJET D'ETABLISSEMENT 2014

LA BALANCELLE

Place des Remparts - Immeuble Le Gratien - 38430 MOIRANS

Bureau ☎ : 04 76 35 47 52 Fax : 04 76 07 89 31 E-Mail : labalancelle@orange.fr
Multi-accueil ☎ : 04 76 35 13 14

Sommaire

Introduction	p.4
Le projet social	p.5
I. L'accueil en collectivité des enfants et des familles	
II. Un lieu d'éveil, de socialisation et de découvertes	
III. La gestion parentale : intégrer les parents comme acteurs à tous les niveaux de fonctionnement	
IV. Concilier vie familiale, professionnelle et sociale	p.7
V. L'équipe professionnelle	
VI. La coopération parents et professionnels	p.8
VII. L'accueil et la diversité	p.9
VIII. Promouvoir l'initiative collective permettant l'ouverture sur l'extérieur	p.10
IX. L'accueil des stagiaires	
Le projet pédagogique	p.11
I. La collectivité, un apprentissage	
II. Le lieu de vie, le groupe	p.13
III. Les parents, le flux d'énergie vital et chaleureux de la Balancelle	p.17
IV. Concilier vie familiale, professionnelle et sociale	p.18
V. La coopération parents et professionnels	
VI. Prendre en compte toutes les différences pour mieux les accueillir	p.19
VII. Promouvoir l'initiative collective permettant l'ouverture sur l'extérieur	p.21
Conclusion	p.22

Introduction

La Balancelle a ouvert ses portes le 18 janvier 1988, après 10 années de travail menées par un groupe de parents.

Lieu d'accueil pour les enfants de 10 semaines à 4 ans, le multi-accueil est une structure à participation et gestion parentale. Il permet de répondre à la fois aux besoins de garde, de rencontre et d'éveil des enfants.

Le respect de chacun est au cœur du projet : enfants, parents et professionnels, chacun doit pouvoir trouver sa place.

C'est la base de la confiance et de la coopération entre parents et professionnels.

C'est aussi le fondement de la construction et de l'adaptation du multi-accueil pour offrir un accueil de qualité à tous.

Le projet d'établissement est le résultat de cette collaboration parents-professionnels.

Le projet social

Complémentaire - Adapté - Ouvert

Un accueil personnalisé en collectivité pour les enfants 10 semaines à 4 ans

Projet socio-éducatif :

Offrir un lieu spécifique et plus adapté aux enfants de 10 semaines à 4 ans en complémentarité avec les autres lieux d'accueil de La Balancelle : jardin d'enfants éducatif et crèche familiale.

Rester en cohérence avec les autres lieux d'accueil de la petite enfance existant sur Moirans et les communes limitrophes (assistantes maternelles, lieux d'accueil parents-enfants, centres de loisirs sans hébergement, RAM, PMI...).

Mettre en place un environnement éducatif où l'enfant est considéré comme une personne à part entière dans un lieu collectif, en accord avec la Charte pour l'accueil de l'enfant remise aux parents lors de l'inscription.

Intégrer les parents comme acteurs à tous les niveaux de fonctionnement.

Permettre aux parents de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Construire une équipe de travail parents/professionnels dans une optique de collaboration et d'enrichissement mutuel.

Prendre en compte toutes les différences pour mieux les accueillir.

Encourager l'initiative collective de façon à favoriser l'ouverture sur l'extérieur.

Le projet éducatif

I – L'accueil en collectivité des enfants et des familles

La Balancelle est avant tout un lieu d'accueil collectif destiné aux enfants avec deux moyens d'accueil : occasionnel ou régulier. Le multi-accueil a une capacité de 20 places par ½ journée.

Une demi-journée par semaine, le multi-accueil peut accueillir 26 enfants, 6 enfants participent à un atelier dans la salle d'évolution du Gratien avec une professionnelle. Ces ateliers permettent aux enfants plus âgés d'avoir une activité à thème suivie sur environ 8 séances.

Le multi-accueil est également un lieu d'accueil pour les familles afin qu'elles puissent trouver un soutien.

Le premier accueil est réalisé par la directrice. Il est personnalisé afin de connaître la famille, de cerner ses demandes pour y répondre au mieux. Le deuxième accueil se fait dans les locaux du multi-accueil avec la directrice adjointe. Pour accueillir et mieux connaître l'enfant, des temps d'adaptation progressifs sont établis en fonction d'un planning, avec un référent d'adaptation. La directrice adjointe présente le principe des permanences et recueille les disponibilités des parents.

Lors des arrivées et départs quotidien de l'enfant, une professionnelle reste disponible pour l'accueil.

Lors des départs les parents ont une autonomie en consultant le cahier de rythme propre à leur enfant.

II – Un lieu d'éveil, de socialisation et de découvertes

L'enfant est une personne. Le multi-accueil est un lieu d'accueil petite enfance où l'on permet à l'enfant de découvrir l'autre et la vie avec les autres tout en incluant la participation des parents.

L'éveil est une étape continuelle pour l'enfant, il se cherche, s'identifie, s'affirme sous l'œil bienveillant de l'adulte. En dehors des activités effectuées au sein de la structure, les enfants participent à des ateliers, des sorties, des échanges avec le jardin d'enfants éducatif, le foyer logement pour personnes âgées qui ont lieu à l'extérieur et qui permettent aux enfants de découvrir un autre cadre et de rencontrer d'autres personnes.

Après s'être éveillé au monde qui l'entoure, l'enfant part en conquête, à la découverte des histoires imaginaires et réelles, des jeux, du partage avec les autres. L'enfant a besoin d'être.

III - La gestion parentale : intégrer les parents comme acteurs à tous les niveaux de fonctionnement

1) La vie du bureau

Chaque année les membres du bureau (très actifs dans la vie de la structure – gestionnaires et décisionnaires) sont renouvelés lors de l'Assemblée Générale annuelle et les « anciens » parents accompagnent les nouveaux pour assurer une continuité et faciliter la vie du bureau.

Les membres du bureau sont bénévoles et choisissent leur action en fonction de leurs moyens (temps, compétences...). Le bureau est ouvert à toute personne adhérente à l'association possédant un peu de temps et désireuse de participer à la vie de la structure (prise en charge d'un dossier particulier, prise de décisions...). Le bureau est volontairement élargi à des parents conseils : « anciens » parents du bureau dont la présence permet la transmission des valeurs et l'organisation de la structure d'accueil.

2) Les relations avec les partenaires

Les parents gestionnaires sont les représentants institutionnels ; cette représentation se fait en général en binôme avec la directrice.

Le dialogue et la confiance entre parents et professionnels, ainsi qu'entre parents et parents se construisent lors des permanences que chacun effectue. Cette participation, obligatoire pour tous les parents, favorise un brassage de la population, créant des liens sociaux, une grande diversité, évitant l'exclusion au profit de l'intégration.

Les parents peuvent également échanger leurs pratiques, leurs valeurs au cours des réunions de parents et de professionnels sur un thème.

En dehors des tâches administratives et de gestion, les parents peuvent choisir de s'intéresser plus spécifiquement à un domaine en participant à une ou plusieurs commissions telles que fêtes, sorties, cuisine, couture, bricolage, projets, etc...

Les parents participent aux tâches administratives liées aux fonctions des membres du bureau (président, secrétaire, trésorier). Dans le cadre du fonctionnement de l'association, ils participent à la gestion du budget avec la directrice, aux réunions, ils décident des grandes orientations, etc...

Des orientations pédagogiques et éducatives sont définies en concertation avec l'équipe.

Il n'y a pas de petite place. Il n'y a pas de grande place. Il y a une place à trouver pour chacun.

La place des parents est prépondérante et essentielle. Le travail des professionnels reste la mobilisation perpétuelle des parents et l'accompagnement vers une participation active, tout d'abord auprès du groupe d'enfants mais aussi dans la vie associative.

IV - Concilier vie familiale, professionnelle et sociale

Le multi-accueil propose, en fonction de la situation, un accueil régulier ou un accueil occasionnel permettant aux parents de vivre leur vie d'adulte tout en étant parent.

Chaque parent, qu'il ait ou non une activité professionnelle peut confier son enfant au multi-accueil à titre occasionnel ou régulier.

Etre parent est une perpétuelle remise en question de soi. Etre parent oblige souvent à faire des choix.

V - L'équipe professionnelle

L'équipe pédagogique se compose de :

- une directrice adjointe : éducatrice de jeunes enfants (100 %),
- une éducatrice de jeunes enfants (80 %),
- deux auxiliaires de puériculture (48,34 % et 100 %),
- deux C.A.P. Petite Enfance (100 % et 80%) qui se partagent le poste de cuisinière,
- deux assistantes maternelles de la crèche familiale viennent en « temps professionnel » une demi-journée en alternance

Le personnel d'entretien :

- une professionnelle pour l'entretien (80 %).

Dans l'espace spécifique des bébés une professionnelle est présente à chaque demi-journée, avec les 6 plus petits.

Du côté des plus grands, le matin : 2 parents et 1 professionnelle accompagnent les enfants, l'après-midi : 1 parent et 2 professionnelles sont présents.

Pendant le temps du repas, 4 professionnelles sont présentes pour 20 enfants.

L'équipe administrative gère les 3 services de La Balancelle (multi-accueil, jardin d'enfants éducatif, et crèche familiale). Elle se compose de :

- une directrice : éducatrice de jeunes enfants à 80 %
- une secrétaire comptable à 80 %
- une assistante de direction à 80 %.

Pour organiser le travail de cette équipe professionnelle, différents temps sont prévus :

- une réunion hebdomadaire de 1 heure pour toute l'équipe pédagogique,
- un temps d'analyse de la pratique avec l'aide d'un intervenant : 2 heures par mois
- une réunion de l'équipe de direction (directrices adjointes et directrice générale) 2 heures par semaine,
- un entretien annuel individuel avec la présence d'un parent gestionnaire et de la directrice adjointe,
- des commissions animées par une professionnelle avec la présence de parents en fonction des besoins de la structure (couture, bricolage, menus, livres, formation, sortie...),
- des réunions en soirée par thèmes avec l'ensemble des parents et des professionnelles de la Balancelle (3 services),
- des ateliers formation et information avec l'ACEPP 38/73 ou d'autres partenaires,
- une réunion avec les parents ou conférence organisée par AIPE (1 heure tous les trois mois),
- des comités de direction (une fois par mois)
- des réunions du bureau (une fois par mois)

VI- La coopération parents et professionnels (tous les parents)

La coopération parents adhérents et professionnels

Au quotidien, la coopération parents-professionnelles se manifeste par la préoccupation des professionnels pour :

- Offrir un accueil individualisé à chaque parent et son(ses) enfant(s),
- Faire le lien avec le parent sur le vécu de son enfant dans la structure,
- Avoir un positionnement professionnel qui reconnaisse le parent comme premier éducateur de son enfant, y compris en l'absence du parent,
- Associer les parents au fonctionnement de la structure, en les accompagnant lors des permanences, en leur proposant de participer à des commissions, à des réunions thématiques, à l'encadrement des sorties, etc...

La directrice et son adjointe, veillent à instaurer un lien avec chaque famille (notamment lors de l'inscription), à organiser l'adaptation des enfants dans la structure, et à gérer les difficultés liées au fonctionnement de « La Balancelle » dont peuvent lui faire part les parents.

De son côté, chaque parent s'engage, lors de son adhésion à l'association à effectuer des permanences régulières et à participer ainsi à l'accueil des enfants.

La coopération parents gestionnaires et professionnels

La directrice et la directrice adjointe ont également pour mission de maintenir un partenariat étroit avec les parents gestionnaires, et se montrent vigilantes pour :

- Accompagner les membres du bureau dans leurs missions, en mettant à leur disposition les ressources matérielles, humaines et historiques de la structure,
- Faire circuler toute information relative à la vie de la structure, en particulier concernant l'équipe professionnelle et les partenaires de La Balancelle,
- Faire le lien entre l'équipe professionnelle et les membres du bureau.

De leur côté, les parents gestionnaires sont garants du cadre de travail des professionnels : ils ont pour mission d'élaborer et de veiller au respect du règlement intérieur, des statuts, contrats de travail, conventions, et autres documents à valeur contractuelle ; Ils procèdent à la gestion des ressources humaines, à la gestion administrative et financière de l'association en lien avec la directrice.

Enfin, la coopération parents-professionnels est renforcée par la réalisation d'un bilan annuel destiné à recueillir les faits, les difficultés et les succès, vécus par l'ensemble des professionnels ainsi que par les parents. Le compte rendu du bilan sert aux directrices et aux membres du bureau de l'association à identifier les difficultés les plus importantes rencontrées. La journée annuelle de rentrée est le signe d'une coopération parents-professionnels toujours renouvelée, puisqu'elle vise à établir conjointement des aménagements et des solutions en vue d'améliorer le fonctionnement et la qualité d'accueil de l'ensemble des services de La Balancelle.

Des formations sont également organisées de façon collective une fois par an avec l'ensemble des équipes de la Balancelle et selon un thème défini (exemple : l'accueil de l'enfant handicapé. La communication, gestes et postures...), ou de façon individuelle en fonction des besoins. La formation de secourisme fait partie des obligations de formation annuelle.

Certaines formations peuvent être proposées les parents.

VII– L'accueil de la diversité

Prise en compte des situations individuelles de chaque famille

Chaque parent est un individu unique, chaque enfant est un individu à part entière tout aussi unique et chaque famille, parent, enfant est unique. Tous seront donc accueillis avec une attention particulière.

Pour tous et donc pour chacun il y a une nécessité d'un accueil personnalisé en fonction de ce qu'il est, mais aussi de la situation, du moment. Il sera pris en compte les attentes de la famille, sa culture, la personnalité et l'âge de l'enfant.

Pour permettre à toutes les familles de bénéficier des services de la structure, la participation financière est déterminée par la Caisse d'Allocations Familiales, en fonction des ressources. Le bureau et la directrice peuvent prendre en compte la notion d'urgence qu'elle soit d'ordre familiale, sociale, financière, éducative ou médicale.

Un dialogue s'instaure pour adapter des solutions qui répondent au mieux aux différentes demandes des parents, à une nécessaire cohérence dans l'organisation du lieu d'accueil et à la prise en compte des besoins des enfants accueillis.

Promouvoir le respect de la personne, de soi, de l'autre, du groupe est une des valeurs fondamentales de l'accueil pour que chacun, enfants, parents, professionnels, s'enrichissent des valeurs de l'autre et de celles du groupe.

L'accueil du handicap ou de la maladie chronique

Le lieu d'accueil petite enfance est avant tout un lieu de vie, un lieu éducatif. Il n'est pas un lieu thérapeutique. C'est une alternative ou un complément proposé aux enfants et aux parents.

L'accueil est conçu tant pour les parents handicapés que pour les enfants porteurs de handicaps ou de maladie chronique avec une prise en compte de la différence de l'enfant ou du parent pour favoriser son intégration au sein du groupe.

Un lieu important de communication et d'échange pour les parents visant à construire un lien solide pour assurer une véritable coopération et mieux répondre aux besoins de l'enfant.

L'équipe travaille la particularité de l'accueil de chacun de ces enfants en supervision. La cellule ressource de l'ACEPP 38 73, la P.M.I., le CAMSP et les services sociaux, sont également des interlocuteurs. Un projet

d'accueil individualisé (PAI) avec éventuellement des dispositions particulières (diminution d'effectif ou personnel supplémentaire) est organisé pour pallier aux difficultés que peuvent engendrer l'accueil de ces enfants différents.

Le multi-accueil a une réelle volonté de mettre en place un accueil adapté. Un travail en concertation entre équipe professionnelle et partenaires, tout en dialoguant avec les parents permet une meilleure reconnaissance et compréhension de l'enfant.

VIII - Promouvoir l'initiative collective permettant l'ouverture sur l'extérieur

Le multi-accueil travaille en partenariat avec les autres services ou équipements petite enfance

- Avec la crèche familiale :
 - temps collectifs pour les enfants dans la structure une demi-journée par semaine,
 - temps professionnels pour les assistantes maternelles, au multi-accueil.
- Avec le jardin d'enfants éducatif :
 - ateliers transversaux a thème
 - sorties communes pour les grands,
 - système d'échanges de jeux entre les structures.
- Lien avec les écoles maternelles (adaptations dans chaque école),
- Lien avec le foyer logement (rencontres inter générationnelles environ toutes les 3 semaines),
- Sorties à la médiathèque,
- Sorties de découverte de l'environnement à la ferme, la boulangerie, les pompiers et la gare...
- Création du spectacle de carnaval avec les assistantes maternelles du RAM
- Création d'un spectacle de Noel

IX- l'accueil des stagiaires

La Balancelle accueille des stagiaires suivis par une professionnelle référente.

Un temps de présentation de la structure se fait à l'accueil.

La première semaine est un moment d'observation. Chaque semaine un bilan permet de faire le point, de répondre aux questions, de fixer des objectifs, d'envisager des formations. A la fin du stage une rencontre avec le professeur peut être mise en place.

Accueillir des stagiaires permet de s'inscrire dans une continuité de nos professions :

- de donner la possibilité à des jeunes de découvrir les métiers de la petite enfance,
- de nous remettre en question dans nos pratiques professionnelles selon les réflexions soulevées,
- de préparer les professionnels de demain.

Le projet pédagogique

I La collectivité, un apprentissage

Accueil régulier, accueil occasionnel

L'accueil régulier est possible de 5 à 8 demi-journées par semaine avec une amplitude horaire allant de 7h30 à 18h30.

L'accueil occasionnel régulier est limité à 4 demi-journées par semaine et selon les places disponibles en début d'année.

Les horaires d'accueil sont : 8h à 11h45 le matin et 13h à 17h30 l'après-midi. Il y a possibilité d'inclure le repas et dans ce cas les horaires d'accueil sont : soit 8 h – 13h pour le matin, soit 11h30 – 17h30 pour l'après-midi, soit 8h -17h30 pour la journée.

Tout au long de l'année et particulièrement pendant les congés scolaires, il peut y avoir des places disponibles dues à des absences. Dans ce cas, les familles peuvent demander des inscriptions supplémentaires pour leurs enfants.

En cas de nécessité, il est possible d'envisager un accueil d'urgence. La Balancelle mettra alors tout en œuvre pour trouver une solution.

Le contact et l'adaptation

- Un premier accueil avec la directrice de la Balancelle :

Lors de cette première rencontre, un dossier administratif est réalisé et le fonctionnement général de la structure d'accueil est expliqué. La directrice informe sur l'accueil dans les différents services , les permanences, les commission, les réunions...

- Un deuxième temps avec la directrice adjointe :

Ce temps est prévu pour une présentation du fonctionnement de la structure, des personnes présentes et d'une visite des locaux. Un calendrier d'adaptation de l'enfant est établi en fonction de la professionnelle référente. En fonction de l'âge, des capacités de l'enfant et de la demande des parents, l'enfant sera accueilli plutôt chez les moyens/grands ou chez les petits et aura un référent « moyens/grands » ou « petits ». Le référent est un repère au moment de l'adaptation, et assure le suivi des « fiches doudou ».

La « fiche doudou » est remplie par le parent, en lien avec une professionnelle. Cette fiche spécifie les habitudes de l'enfant, ses particularités, ses habitudes alimentaires, ses rythmes de sommeil et d'alimentation. Elle est modifiée chaque fois que nécessaire. Elle permet de faire le lien du suivi de l'enfant entre professionnels. Elle peut être consultée par les stagiaires et parents de permanence. La fiche doudou constitue la première page du cahier de rythme.

L'adaptation progressive permet aux parents, professionnels et enfants d'apprendre à se connaître.

Des temps progressifs de séparation commencent par un ¼ d'heure et augmentent : 30 minutes, 1 heure, 2 heures, une demie journée en fonction de l'enfant et des parents. On peut renouveler l'heure jusqu'à trois fois et les 2 heures deux fois. Une permanence peut être proposée, pour que l'enfant vive une demi-journée à la crèche avec son parent.

Une fois l'adaptation finie, l'enfant pourra être accueilli par les autres professionnelles. La professionnelle référente passe le relais à l'équipe.

Ensuite l'enfant peut être inscrit au gré des besoins, et des places disponibles.

En cas d'urgence, le temps d'adaptation peut être extrêmement réduit et l'enfant accueilli immédiatement.

L'organisation

Il existe 2 espaces distincts :

- Une salle pour les petits (jusqu'à l'acquisition de la marche) afin de leur permettre d'évoluer librement,
- Une salle pour les grands pour qu'ils bénéficient d'un espace adapté.

Le passage d'un espace à l'autre se fait de manière progressive, avec possibilité de retour en arrière en fonction de l'âge (18 mois environ), de la maturité (acquisition de la marche), de la composition du groupe, des activités proposées, de la demande des enfants, et des parents.

Les professionnelles s'adaptent au besoin de chaque enfant (besoin de repos...).

L'organisation des temps en fonction des groupes : 2 professionnelles de la structure sont référents par catégorie d'âge :

Le matin :

- 1 professionnelle côté « petits » avec les 6 plus petits,
- 1 professionnelle et 2 parents côté « moyens-grands » avec 14 enfants.

L'après-midi :

- Un temps de regroupement en inter âge,
- 1 professionnelle et 1 parent côté grands,
- 1 professionnelle côté petits,
- Une troisième professionnelle qui intervient en fonction des besoins des groupes.

La répartition des tâches entre les parents et les professionnelles a été organisée en fonction d'un planning et d'un tableau illustré dans la structure.

Un cahier d'activités est proposé. Il permet aux parents de prendre des idées.

Le parent est responsable de son groupe :

- Il propose des activités en fonction de l'âge et de l'espace,
- Il lave les mains, met en place les goûters.

La professionnelle est garante du bon fonctionnement de chaque groupe. Elle vient en soutien aux parents et peut proposer des activités spécifiques. Elle assure tous les changes, pour le respect de la pudeur et l'intimité, les levers, les couchers des enfants en fonction du rythme de chacun. Ce sont les professionnelles qui notent les activités, les repas sur le cahier de chaque enfant et qui font l'accueil et les retours aux familles. Une certaine souplesse d'organisation est envisageable en fonction des activités, des sorties et de la météo (utilisation du jardin).

La place des familles

L'enfant et les parents s'approprient petit à petit les lieux. Des casiers et porte manteaux sont mis à disposition pour déposer les manteaux et chaussures.

Les « doudous » peuvent être donnés à l'enfant pour faciliter le moment de séparation. Ils seront ensuite posés dans les « poches à doudous ». Côté moyens-grands, ces poches sont accessibles aux enfants qui pourront le prendre et le poser de manière autonome.

Le parent rentre dans la pièce de vie pour accompagner l'enfant. Il peut noter les consignes concernant son enfant sur son « cahier de rythme » et rester le temps qu'il souhaite, avant de dire « au revoir » et de partir. Si la communication entre parent et professionnelle est souvent orale, elle s'appuie aussi sur le cahier de rythme de l'enfant rempli par les professionnelles qui notent aussi bien les temps de repos, de repas, de change, de passage aux toilettes, que les activités auxquelles a participé l'enfant ainsi que toute remarque qu'il lui paraît important de noter. De même les parents sont invités à noter les modifications temporaires de sommeil, régime, introductions alimentaires etc...

La professionnelle est garante du projet et en est un élément moteur. Elle accompagne les parents de permanence pour qu'ils se sentent investis du projet et deviennent acteurs : proposition et organisation d'activités.

Le travail à partir d'un thème :

Chaque année, l'équipe choisit un thème lors de la réunion de rentrée. Ce thème sera ensuite décliné sur toute l'année.

Ex : la nature (l'eau, la terre, l'air). Le thème est utilisé dans différents domaines : activités manuelles, jeux, livres et imagiers, spectacles, cuisine, chants, sorties, décoration, conte.

Un travail collectif s'effectue ; chacun apporte ses idées au groupe et un projet d'équipe (parents, professionnelles) se construit.

Le thème est repris en réunion d'équipe, tout au long de l'année pour dynamiser et favoriser la participation de chacun.

Les objectifs pédagogiques :

- Aller en profondeur dans un sujet, explorer et exploiter à fond une activité, plutôt que de s'éparpiller dans diverses activités sans lien.
- Cadrer : dans notre société les enfants ont du mal à trouver des limites ; le thème oblige à structurer les activités, à les organiser dans le temps (planning) et dans l'espace (décor, sorties, ateliers, cuisine). Cela peut faciliter pour l'enfant sa structuration temporo-spatiale.
- S'organiser permet aux parents et aux professionnels de se repérer et de savoir où on va ensemble et comment on y va. Ensuite nous découvrons le pourquoi, par l'intérêt des activités, la diversité des découvertes, le plaisir de faire ensemble.
- Favoriser la participation parentale par la mobilisation d'un maximum de parents, à tous les niveaux, la valorisation des compétences, la reconnaissance et l'intégration au projet, donc au groupe. Mobiliser les parents à tous les niveaux, valoriser les compétences les reconnaître et les intégrer au projet permet la socialisation des parents, donc un intérêt à la notion de groupe.

Les repas

Les repas sont confectionnés sur place par une cuisinière.

La cuisinière se base sur des menus déjà établis en fonction des saisons et d'un équilibre sur la semaine.

Les produits frais (viande, légumes, pain, fromage) sont achetés tous les matins par la cuisinière. Une priorité est donnée aux légumes biologiques. Une attention toute particulière est apportée à la présentation des plats (variés et colorés) et à la sensibilisation aux goûts. La cuisine étant ouverte sur le lieu de vie, les odeurs ouvrent l'appétit. L'aspect familial favorise la convivialité. Les menus varient en fonction des saisons.

II – Le lieu de vie, le groupe

La Socialisation

Le multi-accueil en tant que structure collective invite chaque enfant à la vie de groupe. Il propose :

- De découvrir d'autres enfants, d'autres parents, des professionnels.
- De se confronter au groupe, à des règles de vie (lavage des mains...), limites (rester assis pour manger...), au partage (jeux collectifs, échange) et à l'écoute (écouter l'autre et prendre en compte, le respect de l'autre...).
- De construire son identité aussi bien au travers des différents échanges, que des disputes, de la complicité, de l'amitié.
- De s'ouvrir aux autres et à son environnement (sorties).

L'accueil plus spécifique des bébés

1. Le respect du rythme de l'enfant

Les professionnels essayent d'être au plus près du rythme de l'enfant, au plus proche de ce qu'il vit avec ses parents. La fiche doudou est un moyen de connaître les habitudes de chaque enfant.

Les professionnels notent sur le cahier de rythme de chaque enfant les heures des changes, des couchers et

des levers (et hachurent le temps de sommeil), les repas avec la quantité (en ml pour les biberons), les soins ou médicaments donnés sur ordonnance, les activités ou observations d'un moment de la journée...

Ce cahier est un lien entre parents et professionnels, mais aussi entre les professionnels. C'est un précieux outil d'observation du rythme de l'enfant au fil des jours.

Le sommeil : les professionnelles couchent les bébés dans des turbulettes, avec leur doudou, sucette... l'enfant est bercé si besoin. Les professionnelles restent au dortoir ou portent en écharpe en fonction des habitudes de chacun pour accompagner au mieux l'endormissement. Elles sont attentives aux signes de sommeil et ne réveillent pas un enfant qui dort.

L'alimentation : chaque enfant mange à son rythme quand il a faim (à partir de 11h00 pour les repas) et en fonction de sa fiche doudou (introduction d'aliments, quantités, heures, mixés, moulinés, morceaux).

L'adulte a une fonction « contenante » et rassurante.

Quand il donne un repas à un bébé, il s'adresse à lui. Il lui donne le repas du début jusqu'à la fin. Très vite, il lui propose une cuillère pour qu'il découvre le plaisir de manger seul.

Les petits ont des horaires aménagés en fonction de leur rythme particulier et le menu est adapté à l'évolution de leur alimentation en concertation avec les parents. Les 6 petits, à partir de 11h00, dans leur espace, avec 2 professionnelles (11h00-11h30).

2. La sécurité affective

Les professionnelles sécurisent en chantant, en berçant, en portant dans les bras ou en écharpe (avec l'accord des parents), en massant (avec l'accord des parents), en parlant beaucoup à l'enfant : les professionnelles expliquent ce qu'elles font, ce qu'elles vont faire (on ne prend pas un bébé pour le changer ou le coucher sans le lui dire avant). Elles rassurent les enfants dans la pièce avec la voix, quand ils sont au dortoir ou quand les professionnels donnent à manger à un autre bébé.

Ils mettent des mots sur leurs actes. Les professionnels gardent leur calme même si des bébés pleurent, ne crient pas, rassurent. Les professionnels laissent exprimer les émotions des enfants.(colère , tristesse.)

Elles reconnaissent que l'expression de ces émotions est nécessaire même si c'est difficile à entendre, elles verbalisent et accompagnent l'enfant. Les pleurs et les cris sont exprimés, l'adulte n'intervient pas forcément tout de suite.

Les professionnels ne donnent pas de signes affectifs comme un « bisou ». Ce signe étant un geste intime, il est réservé au parent. Il correspond plus au désir de l'adulte qu'à celui de l'enfant. Les signes d'affection et de reconnaissance des professionnels sont des gestes et des mots.

3. La motricité libre

L'espace est aménagé pour favoriser la motricité libre des bébés en référence à la pédagogie Löczi. Chaque enfant évolue à son rythme. Les bébés sont mis sur le dos sur des tapis. Ensuite ils se tournent puis se retournent. Ils prennent appuis sur leurs pieds puis rampent, découvrent le quatre pattes, puis la position assise, enfin cherchent des appuis pour se redresser, cherchent l'équilibre, grimpent quelques marches, et font quelques pas... puis marchent. D'autres inversent quelques étapes.

Nous ne mettons pas un bébé assis s'il ne sait pas trouver sa position tout seul, comme nous ne le faisons pas marcher : pour qu'il ait une maturité physiologique et musculaire pour le faire tout seul, pour qu'il ait l'autonomie de changer de position quand il a envie pour attraper un jeu ou pour se reposer sur le dos s'il est fatigué.

Un petit fascicule « la motricité du jeune enfant » a été créé par une directrice précédente, psychomotricienne, et une éducatrice de jeunes enfants illustrant nos propos auprès des parents de jeunes enfants.

L'enfant saura de lui-même quand il peut faire une chose ou une autre, la simple proximité avec des enfants à peu près du même âge suffit à stimuler sa curiosité naturelle et son envie de faire comme les autres. L'enfant n'est pas figé dans une position proposée par l'adulte, il peut en changer puisqu'il l'a trouvée par lui-même. C'est un travail qui facilite l'autonomie du tout-petit.

L'aménagement de l'espace est donc prévu pour éveiller la curiosité, accompagner à la motricité libre, laisser de l'espace libre pour évoluer.

4. Un aménagement de l'espace qui favorise les activités

Les professionnelles proposent un espace aménagé modulable et changeant, pour l'évolution des enfants :

- Mousses et plans inclinés pour favoriser le grimpé,
- Plaques de différentes textures au sol pour éveiller la sensorialité,
- Tissus à manipuler, boîtes à remplir pour la motricité fine,
- Piscine à balles pour se relaxer ou vider, remplir,
- Livres et journaux,
- Musique, comptines et chansons, musique avec des instruments,
- Marionnettes,
- Peinture : empreintes de main, de pieds, peinture avec les mains, éponges puis pinceaux,
- Jeux de manipulation avec le riz...

La priorité n'est pas les activités, nous les mettons en place quand les bébés sont bien adaptés. L'espace favorise le jeu libre et nous n'intervenons pas lorsqu'un enfant joue seul et découvre par lui-même, c'est un pas vers son autonomie. Le jeu pour le jeune enfant vise à procurer un plaisir.

Les moyens-grands

L'espace, le jeu vers la découverte, l'éveil et l'autonomie

1. Le respect du rythme de l'enfant

L'apprentissage de la propreté et le respect de la pudeur : ces 2 thèmes ont été réfléchis en équipe. L'espace change a évolué vers un espace plus intime (cloison entre les toilettes, rideau). L'autonomie dans l'apprentissage de la propreté est encouragée. Le plan de change debout donne à l'enfant la possibilité d'aller aux toilettes par un petit escalier puis de revenir mettre sa couche. Cette pratique respecte la pudeur et la motricité de l'enfant.

Le déroulement des repas

La mise en place avec le lavage des mains

C'est tout d'abord un travail d'équipe : Un adulte qui aide au lavage des mains

Un adulte qui met les serviettes

Un adulte qui installe les enfants au repas en petits groupes

Pour contribuer à leur autonomie, les enfants peuvent participer à la mise en place des chaises, Un adulte est référent pour chaque table, il propose aux enfants étant capables de le faire, de se servir seul et de manger seul.

Chaises oranges avec la petites table

Chaises jaunes avec la plus grande

Chaises vertes pour les adultes

Il est important que chaque enfant soit bien installé à sa hauteur

Pour veiller à favoriser l'autonomie de l'enfant, les cuisinières veillent à ce que les plats posés sur le comptoir ne soient pas trop chauds. Ainsi les enfants peuvent se servir seul pour tout le repas.

Une table peut finir avant l'autre, l'adulte veille à proposer des gants de toilettes pour chaque enfant, afin qu'il puisse se débarbouiller le visage seul, il peut ensuite le mettre, ainsi que sa serviette dans la corbeille à linge sale. L'objectif est qu'il apprenne leur différentes parties du visage et aussi toujours pour favoriser l'autonomie.

La personne qui fait l'entretien veille à faire une lessive des serviettes et gants après le temps de midi, afin que les enfants ne puissent pas jouer avec par la suite. Respect de l'hygiène.

Les enfants qui ont terminés le repas passent dans l'atelier avec une professionnelle pour un temps calme (histoires, comptines...)

La personne qui fait l'entretien prend le relais dans l'atelier auprès du groupe vers 12h15, afin que les deux professionnelles puissent effectuer les changes.

Lorsqu'un groupe est prêt, une professionnelle peut les accompagner dans le dortoir, pour éviter l'excitation.

2. Les activités motrices et sensorielles

(Vélos, porteurs, séances de motricité, jeux de ballons, sable, terre, pâte à sel, riz, jeux d'eau...)

Elles favorisent le développement psychomoteur et sensoriel, la prise de conscience de son corps, coordonner et mieux maîtriser les mouvements (motricité fine). Elles permettent d'acquérir des notions d'espace (dessus, dessous, dedans, dehors...). Elles peuvent être aussi support d'imaginaire. C'est aussi une possibilité de décharge motrice, l'enfant peut se défouler, libérer ses tensions et aussi se socialiser.

Le développement sensoriel va servir de base au développement intellectuel. Avant de vouloir faire travailler l'intellect, il est important que l'enfant ait vécu des expériences dans son corps. Cela aide à prendre conscience du monde qui l'entoure, de sa propre existence et à élaborer sa pensée.

L'activité «dirigée »peut faire l'objet d'une réalisation. Mais la réalisation n'est pas un objectif. L'important étant le vécu de l'activité, les sensations plutôt qu'une production. Ex : l'enfant peut patouiller pendant un grand moment avec la terre, prendre beaucoup de plaisir et à la fin de l'activité tout retourner en boule : l'intérêt n'était pas l'objet final à ce moment-là.

Le jeu libre : il met en œuvre l'imitation de ce qu'il vit au quotidien, aussi bien à la maison qu'en collectivité. Il s'agit d'une activité structurante et formatrice par laquelle la personnalité de l'enfant se construit et s'affirme. L'enfant joue avant tout pour lui. Il crée ses propres règles ou il les accomode à sa guise. Le jeu permet d'imiter, de s'identifier. A travers cet apprentissage de rôle, l'enfant découvre peu à peu sa place, sa propre identité. Il va alors commencer à intégrer les règles sociales.

Les jeux symboliques (dînette, poupée, voiture, bricolage...) sont des jeux d'imitation, mais également des jeux d'imagination où l'enfant élabore de véritables mises en scène dont il est l'auteur et l'acteur principal. Alors qu'auparavant il était surtout dans le jeu moteur (grimper, sauter, glisser, empiler, construire) et le jeu sensoriel (toucher, écouter, sentir).

Pour la construction de la personnalité d'un enfant, il est important de préserver des temps libres. L'adulte doit être présent, sans intervenir pour ne pas altérer le jeu de l'enfant. Il doit rester disponible pour l'enfant et vigilant à la sécurité affective et matérielle. Comme dans le groupe des petits il a un rôle d'observateur et de contenant.

3. Les activités dirigées

Les différentes activités proposées vont permettre à l'enfant d'explorer plus particulièrement certains domaines.

Les activités culturelles et artistiques : peinture, collage, bricolage, maquillage, musique, conte, histoire, danse, jeu à partir des photos sont un support d'expression et de créativité. L'enfant peut s'exprimer spontanément et librement autrement que verbalement.

L'enfant a une activité mentale bien avant de savoir parler et il peut s'exprimer par le dessin ou à travers ses jeux alors que le langage est en cours d'acquisition.

Les ateliers hebdomadaires : un matin par semaine, 6 places supplémentaires ont été accordées pour organiser des ateliers enfants dans un autre lieu afin de permettre la découverte et l'approfondissement de techniques telles que peinture, le maquillage sensoriel, modelage, musique...

Les enfants de la crèche familiale peuvent ainsi découvrir la collectivité et permettre aux assistantes maternelles de se réunir.

Ces ateliers sont l'occasion pour les professionnels d'avoir une attention particulière puisque le groupe est de 6 enfants de 2 à 3 ans. Les ateliers permettent à l'enfant de s'épanouir dans la découverte et la manipulation d'une technique, d'un matériau, ou des sons. Chaque activité est suivie sur 6 ou 7 semaines, ce qui favorise un approfondissement. C'est aussi la découverte d'un autre lieu : la salle d'évolution.

4. Les sorties

Elles sont proposées :

De façon régulière : foyer logement (toutes les 3 semaines), médiathèque (toutes les semaines), jardinage.
De façon occasionnelle : en fonction du thème de l'année. Ex : le potier, la caserne des pompiers, le musée, la ferme, la boulangerie...

Les ateliers transversaux à thèmes : ces ateliers communs entre le JEE ; le MA, et la CF permettent de développer une activité particulière, en fonction des compétences des professionnelles, pour un groupe d'enfants définis en amont (peinture, papier mâché, danse, maquillage sensoriel...) Ces ateliers sont suivis par le même groupe d'enfants sur plusieurs séances en fonction d'un planning établis.

Les adaptations à l'école : communes entre jardin d'enfants éducatif et multi accueil, elles se font sur le 3^{ème} trimestre scolaire à raison de 3 à 4 visites d'une demi-journée dans chaque école maternelle. Chaque enfant va dans l'école où il va être inscrit. Ces sorties ont pour objectif de découvrir et préparer la rentrée scolaire. C'est aussi l'occasion de créer un lien entre l'école et La Balancelle.

Les sorties s'adressent aux enfants de plus de deux ans. Elles permettent la découverte de lieux, de personnes, d'activités nouvelles. Plus on offre de la diversité et une ouverture vers l'extérieur, plus l'enfant devient autonome et enrichit son patrimoine culturel.

III - Les parents, le flux d'énergie vital et chaleureux de La Balancelle

Parents acteurs

Le dialogue instaure la confiance. Il s'articule autour de plusieurs objectifs à travers différentes actions.

1. Les objectifs

- La présentation des personnes entre elles, parents, professionnels, stagiaires, enfants.
- La présentation du travail de chacun.
- L'explication du déroulement de la demi-journée de permanence.
- L'explication de comment le parent peut s'impliquer simplement dans la vie de la structure en préparant le goûter, en participant avec les professionnels aux différentes activités ou encore en portant un œil attentif sur le groupe d'enfants.
- La recherche des compétences, goûts ou passions du parent permettent d'enrichir les interventions auprès des enfants.
- La libre expression du parent, la prise en compte de son avis, de ces différences de point de vue, tout en veillant au respect du règlement et du projet pédagogique, permet d'enrichir le quotidien.

2. Les actions

Les permanences obligatoires pour tous les parents : elles assurent un nombre d'adultes suffisant au bon fonctionnement de la collectivité, et permettent également la rencontre des parents entre eux. Elles favorisent l'entraide et les échanges. Petit à petit chacun trouve sa place et prend confiance en lui pour participer à la vie de la structure. Lors d'un empêchement pour faire une permanence, les parents peuvent être autonomes grâce à une liste des numéros de téléphone diffusée à l'inscription.

Pendant les temps de permanences, les professionnelles sont là pour guider chaque parent en fonction de sa connaissance de la structure.

Pour l'enfant, la présence de son parent lors des permanences, représente un moment important mais parfois difficile. Là encore, il est parfois nécessaire d'accompagner l'enfant et le parent afin que ces temps soient bénéfiques pour tous.

Pour la première permanence du parent une attention particulière des professionnels et de l'autre parent de permanence est portée afin qu'il ne se sente pas seul. Les présentations tant des adultes présents que des enfants sont faites. Un emploi du temps de la demi-journée est affiché. Le professionnel orientera le parent sur le déroulement de la demi-journée et contribuera à mettre à l'aise le nouveau parent en l'invitant à participer à une activité structurée avec les enfants.

Avant le départ des parents de permanence, un échange de point de vue sur le déroulement de la demi-

journée sera initié par le professionnel qui mettra en valeur les qualités et l'aide qu'a apporté le parent. Si les professionnels ont d'abord pour rôle de s'occuper des enfants, elles ne négligent pas pour autant la discussion avec les parents et sont attentives à leurs désirs.

Elles leur suggèrent une manière de s'impliquer dans la vie de la collectivité. Elles sont également le lien entre les différentes commissions, et sollicitent les parents pour participer aux réunions, commissions, accompagnement sorties...

Les professionnels ont un rôle de communication, de transmission des informations aux parents et d'écoute. Tout professionnel est au quotidien un vecteur facilitateur du lien parents / enfants / professionnels. La Balancelle est faite de ce que chacun apporte (parents et professionnels).

Les commissions : chaque professionnel a une mission plus particulière dans un domaine précis en lien avec un parent : couture, fête, bricolage, sortie, commission formation, administrative, menu, livres... Le professionnel est référent d'une commission, il développe le sujet avec un groupe de parents. Ce fonctionnement par commission permet aux parents de pouvoir s'investir en fonction de ses goûts, ses compétences, son temps et ses envies. C'est la mosaïque de toutes les commissions qui enrichit le projet de la structure et l'approfondissement du thème.

Le café des parents : un moment convivial d'échanges et de partage entre parents et professionnels avec un thème décidé en amont (l'apprentissage de la propreté, le lâcher prise en éducation, l'arrivée d'un petit frère...). Le professionnel est garant du cadre et insuffle le thème. Il y en a un ou deux par trimestre, sur le samedi matin ou un soir de la semaine.

Le bilan de fin d'année : se prépare par un questionnaire proposé à tous les professionnels et tous les parents. Il se déroule en plusieurs temps avec un document préparatoire :

- Une réunion pour les parents du bureau seuls,
- Une réunion pour les professionnels seuls,
- Une réunion de mise en commun parents du bureau (portes parole de l'ensemble des parents.) et directrices (portes paroles des professionnels de leurs équipes) réunis,
- Les directrices retransmettent à leurs équipes lors d'une réunion.

Il a lieu avant les vacances d'été, c'est un état des lieux, sans recherche de solution.

Le bilan est le reflet de l'ensemble des parents et des professionnels. Il est support pour établir les réflexions et les projets de la journée de rentrée.

La journée de rentrée : reprend cette mise en commun du bilan et définit les grands axes de l'année à venir, pour améliorer les points à travailler. Elle a lieu juste après les vacances d'été avec un temps professionnel seul et un temps en commun.

Les parents et professionnelles réfléchissent sur les moyens, les outils, pour améliorer la vie de structure. C'est l'occasion pour chacun de donner son avis : dialogue, concertation, échanges, réflexion en groupe de travail sur les grandes orientations pédagogiques.

IV. Concilier vie familiale, professionnelle et sociale

La Balancelle propose plusieurs solutions aux parents désireux de confier leur enfant : un accueil en collectivité qu'il soit régulier ou occasionnel, en crèche familiale, ou au jardin d'enfants éducatif (les deux autres services de La Balancelle.) Les liens qu'elle entretient avec les autres structures d'accueil lui permettent d'orienter et d'aider les parents à trouver la solution qui leur convient en faisant appel au besoin au relais d'assistantes maternelles, ou autre. Des accueils spécifiques peuvent être envisagés (urgence, dépannage...).

Confier son enfant au multi-accueil permet aux parents et aux enfants d'avoir leur activité propre, séparément. Pendant les permanences, le parent peut être présent avec son enfant et aussi le voir évoluer en collectivité.

Participer au fonctionnement de la structure c'est sortir du vase clos de la maison et porter un regard différent sur la cité, la société. C'est créer des liens sociaux. Cela permet aux parents d'être plus acteurs dans la vie associative de la commune (ex : certains parents se sont investis ensuite au bureau de la MJC, FCPE, etc).

Les parents tout en conservant une activité professionnelle ou autre, peuvent ainsi faire profiter leur enfant d'un apprentissage de la collectivité qui respecte leur rythme, leur faire découvrir de nouveaux lieux, leur permettre de créer des liens avec d'autres enfants.

V- La coopération parents et professionnels

Construire une équipe de travail parents / professionnels

La construction d'une équipe parents professionnels passe d'abord par une grande vigilance sur le temps du premier accueil. Il est nécessaire que le parent se sente le bienvenu, quel que soit le moment, le nouveau parent est écouté, conseillé, orienté même si on ne peut pas répondre complètement à sa demande.

Au quotidien, le parent est accueilli, écouté, invité à s'exprimer sur ce qu'il ressent au même titre que l'enfant qui sera confié.

Le parent est invité à remplir ou lire le cahier de rythme, c'est un outil indispensable de communication entre les professionnels et les parents mais aussi entre les professionnels (matin et après-midi).

Lors du départ de l'enfant, les professionnels s'appuient sur le cahier de rythme pour communiquer au parent les moments essentiels de la journée de son enfant. La communication orale reste cependant le fondement de l'échange.

Ainsi à l'arrivée comme au départ le rôle du professionnel est de faciliter la communication avec le parent autour de l'enfant, aidé par les parents de permanence qui restent vigilants et attentifs au groupe.

Le parent est le premier éducateur de l'enfant et les professionnels ne prennent pas la place du parent. Elles ont le respect des positions de celui-ci et lorsqu'il y a une demande du parent qui ne paraît pas conciliable avec la vie collective, le professionnel invite le parent à une discussion parfois avec la directrice hors de la présence des enfants afin de chercher une solution ensemble. Le professionnel peut en reparler en réunion d'équipe ou analyse de la pratique. (ou autre terme employé : supervision).

Les réunions d'équipe sont nécessaires au bon fonctionnement de la coopération parents, professionnels, même si elles n'ont lieu qu'avec les professionnelles.

Elles ont lieu une fois par semaine. Les professionnelles se regroupent pendant une heure pour aborder des points liés au fonctionnement, à l'organisation des activités et échanger sur leurs difficultés avec un enfant, ou le fonctionnement d'équipe.

Les supervisions ont lieu une fois par mois, pendant 2 heures en présence d'un intervenant extérieur. Les professionnels travaillent sur la pratique, en apportant une situation concrète d'enfants dans la structure ou sur l'organisation d'un moment précis de la journée. L'intervenant guide la réflexion de l'équipe, avec un regard extérieur et des compétences différentes ou spécifiques. Le partage du ressenti de chacun aide à construire une cohérence d'ensemble.

VI – Prendre en compte toutes les différences pour mieux les accueillir

Prise en compte des situations individuelles de chaque famille

L'inscription est un moment privilégié d'échanges pour une bonne connaissance mutuelle, ce temps est nécessaire pour tenter de connaître aussi bien le parent que l'enfant mais aussi cerner au mieux les attentes et les besoins de cette nouvelle famille.

Pour l'enfant et les parents, un temps d'adaptation variable est prévu pour prendre en compte les besoins de l'enfant, apprendre à le connaître et permettre au parent d'instaurer la confiance. Un professionnel est désigné référent et sera présent à tous les temps d'adaptation.

Lors du premier temps d'adaptation, le professionnel remplit avec le parent une « fiche doudou » (habitudes de l'enfant à la date d'arrivée concernant le sommeil, l'alimentation, les allergies, les doudous, les

comportements, les goûts de l'enfant).

Pour que les familles puissent faire face à des imprévus, une place d'urgence existe chaque demi-journée. A chaque demande de garde spécifique une discussion rapide entre les membres du bureau et la directrice permet de proposer une solution adaptée, quand cela est possible.

Les permanences, les réunions mensuelles, les ateliers de parents, sont des moments qui permettent à chacun de s'exprimer. Les professionnels et membres du bureau écoutent et peuvent prendre en compte les idées, les demandes, les envies, la disponibilité de chacun dans une optique collective.

L'accueil du handicap ou de la maladie chronique

La Balancelle accueille des enfants et des parents « différents » porteurs de handicaps ou de quelques difficultés momentanées. . Cet accueil est complexe, reste individualisé et adapté selon les cas, mais pas marginalisé. L'enfant ou le parent est accueilli comme les autres et participe à la collectivité selon ses moyens :

- permanence pour les parents,
- activité collective pour les enfants.

Parents et professionnels ont réfléchi ensemble sur cet accueil :

- Par la mise en place d'un Plan d'accueil Individualisé P.A.I. Ce plan met en lien parents, professionnelles, corps médical et autres soignants (kinésithérapeute, psychomotricien, orthophonistes...),
- Par le biais d'information, de soirée à thème, avec un intervenant,
- Par un travail de collaboration avec d'autres équipes (kinésithérapie, CMP, ASE, PMI),
- Avec l'aide de la cellule ressource « petite enfance et handicap » de l'ACEPP 38 73,
- Par un travail de supervision avec un intervenant extérieur pour faire une analyse de la pratique et chercher comment appréhender au mieux l'accueil d'un enfant différent,
- Par le biais de formations en intra avec « la souris verte ».

Des outils peuvent être mis en place :

Un travail d'observation de l'enfant :

1. pour « apprendre à le connaître »
2. pour avoir du recul,
3. pour avoir des éléments objectifs,
4. pour se donner des outil, afin de transmettre.

La communication et l'échange avec la famille :

1. pour connaître leur pratique et leur désir,
2. pour aller ensemble dans le même sens,
3. pour créer du lien si besoin (si besoin PAI) avec le médecin traitant, la PMI, le CAMSP...

Réfléchir ensemble sur l'accompagnement de l'enfant :

1. en supervision, en réunion d'équipe,
2. par le professionnel en début de permanence savoir quelle attitude adopter,
3. des formations, peuvent être envisagées par des professionnels.
4. envisager un allègement de l'effectif pour effectuer un travail plus individualisé.
5. envisager un accueil sur certains jours où l'effectif est moindre
6. envisager un renfort de professionnels sur des temps d'accueil précis

Guider les parents de permanence :

1. gérer leurs questions et leurs réactions,
2. savoir mettre des mots sur cette différence,
3. expliquer nos pratiques éducatives,
4. dédramatiser sans nier,
5. guider les parents, vers une attitude cohérente avec notre projet, pour un travail dans la complémentarité et la confiance.

VII - Promouvoir l'initiative collective permettant l'ouverture sur l'extérieur

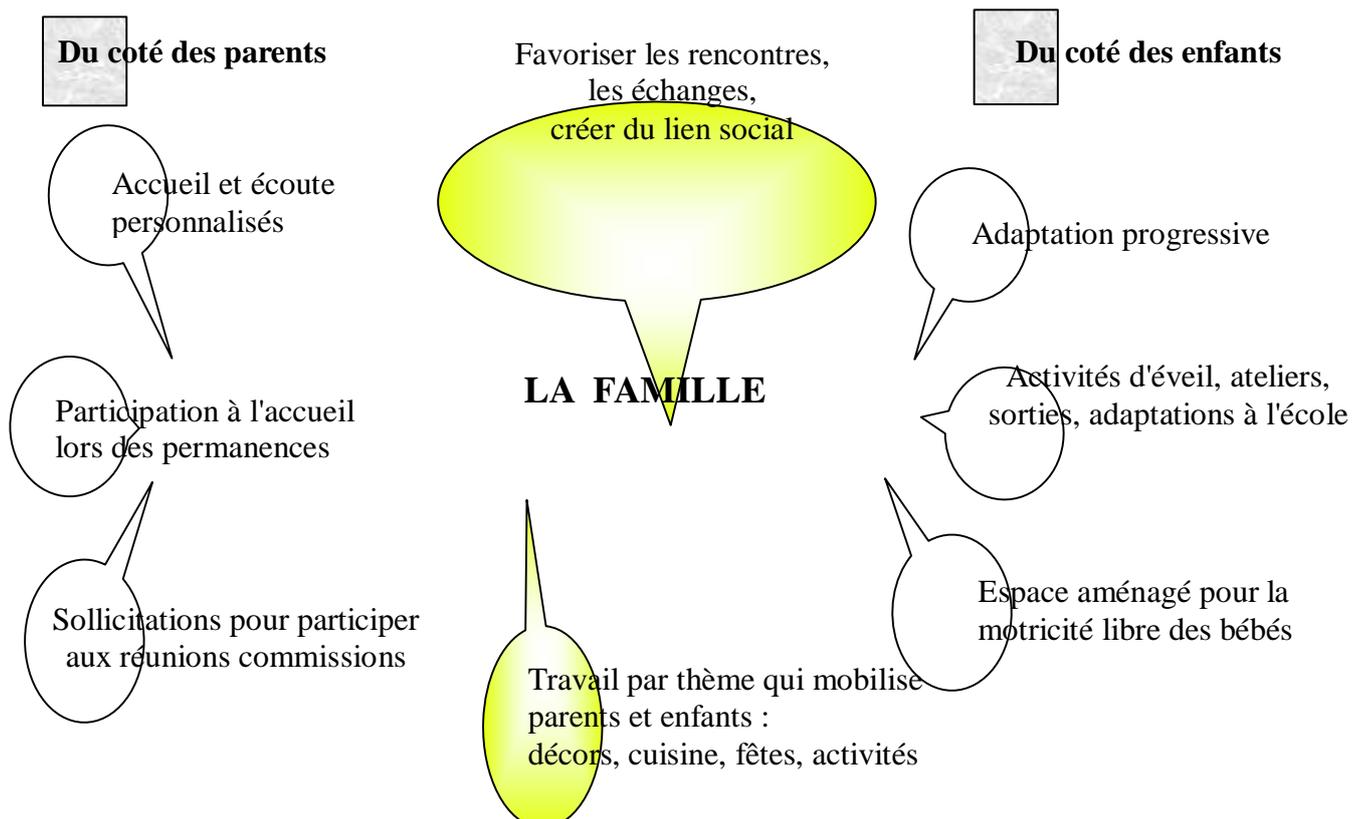
Les moyens d'ouverture sur l'extérieur sont nombreux :

- Sorties extérieures dans la ville avec l'idée de partenariat (sorties régulières à la bibliothèque accompagnée par 1 parent, 1 professionnel; foyer logement dans le cadre inter générationnel : partage de goûter, de repas; la boulangerie permet la découverte de la fabrication du pain ; la ferme pour la découverte des animaux),
- Fêtes : elles se déroulent à l'extérieur ; pour mardi-gras en partenariat avec le RAM et en partenariat avec le foyer logement pour personnes âgées pour la fête de fin d'année,
- Lien avec le jardin d'enfants éducatif,
- L'adaptation à l'école,
- Travail de partenariat avec l'ACEPP 38 73 et l'ACEPP, la PMI, l'AIPE (RAM, Commission animation/formation), le Petit Pré, la mairie.

Les objectifs :

- Créer des liens pour promouvoir l'action auprès de la petite enfance.
- Rompre la monotonie du travail quotidien,
 - en apportant un « plus » aux enfants (sortie pompier),
 - en brisant la solitude des personnes âgées (foyer logement),
 - en se projetant vers l'avenir (adaptation école, socialisation).
 - Améliorer le fonctionnement de la structure.
 - S'enrichir mutuellement du travail des autres partenaires.
 - Donner à des parents l'envie de franchir le pas vers la collectivité.
 - Faire connaître et promouvoir les structures parentales.
 - Innover dans les réponses aux besoins de garde.

Conclusion



Le multi-accueil est :

CONCLUSION

- Un projet en évolution au service de la petite enfance,
- Un projet en chemin, avec la crèche familiale et le jardin d'enfants éducatif, pour répondre aux besoins des enfants et des parents,
- Un projet en construction avec les partenaires pour le développement du pôle petite enfance à Moirans.